

> MJC

Le programme de l'été pour les ados :

Du 22 au 25 août : séjour nautique à Auxonne

> MISSION LOCALE

La Mission Locale Rurale du Nord Marnais accompagne les jeunes de 16 à 26 ans. **A noter que la Mission Locale Rurale du Nord Marnais déménage en juillet dans de nouveaux locaux flambant neufs au-dessus de la médiathèque de Fismes, place Albert Camus, où un accueil personnalisé et individualisé vous attend. Vous pourrez retrouver toute l'équipe dès le 21 juillet** (fermeture pour déménagement de la structure les 18, 19 et 20 juillet). Des conseillères étudieront votre situation au cours de rendez-vous individuels pour vous aider dans vos démarches de recherche de projet professionnel.

En juillet :

- Campagne de prévention « Sortez couverts à l'approche de l'été ! ». N'hésitez pas à venir chercher votre « kit » Prévention et passez des vacances tranquilles !

- Le 18 juillet : Atelier « Réussir en entreprise-Développer son réseau » : l'objectif de cet atelier collectif est de vous rassurer grâce à de nombreux conseils et échanges entre participants.

- Le 28 juillet : Atelier « Discrimination » : au cours d'échanges collectifs, vous apprendrez à distinguer une discrimination, d'un préjugé, du racisme et de l'homophobie.

Vous pouvez nous contacter du lundi (14h30-17h30) au vendredi (8h30-12h et 14h-17h30), par téléphone au 03.26.48.86.38 ou par mail missionlocale@mlruraledunordmarnais.fr. Venez également découvrir notre nouveau site où vous retrouverez toutes nos actualités mises à jour : www.mission-locale-nordmarnais.com



> USF : SECTION GYM

Rentrée USF GYM : gymnastique, step, zumba, cardio-énergie **lundi 5 septembre 2016**

Inscriptions à la Halle des Sports :

Jeudi 1^{er} septembre de 18h30 à 19h

Samedi 3 septembre de 10h à 12h

Formulaire d'inscription disponible en Mairie, à la Halle des Sports et téléchargeable sur le site usf-web.fr

Contact: gym@usf-web.fr/usf_gym@yahoo.fr

Viviane HERISSE ☎ 06 62 84 65 81

> TENNIS CLUB DE FISMES

Permanences d'inscriptions saison 2016/2017

Du 12 au 28 août au club-house des courts extérieurs de Fismes

à partir de 17h en semaine

et de 10h à 18h le week end

Samedi 3 septembre de 14h à 17h : parc de Jonchery

Jeudi 8 septembre de 18h30 à 20h : halle des sports de Fismes

Vendredi 9 septembre de 18h30 à 20h30 : salle de tennis de Jonchery-sur-Vesle

Samedi 10 septembre de 10h à 14h30 : halle des sports de Fismes

Informations : www.tcfismes.fr ☎ 06 56 71 12 80

> BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

La bibliothèque pour tous sera fermée durant tout le mois d'août.

Réouverture le lundi 5 septembre.

Pour un été bien accompagné, venez faire provisions de bonnes lectures.

Services d'Urgence :

Groupe Médical	03.26.48.83.69
Urgences Médicales – Samu.....	15
Police.....	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Européen	112
Aide aux personnes.....	115
Enfance maltraitée.....	119
SOS Femmes battues	01.30.63.82.50
SOS Amitiés	03.26.05.12.12
Gendarmerie Nationale.....	03.26.48.09.03
Pompes Funèbres	03.26.48.01.37
Ambulances de l'Ardre.....	03.26.48.84.18
ou.....	0 800 62 44 84
Ambulances Fismes Assistance	03.26.48.13.87
Centre anti-poison	03.83.32.36.36 / 03.26.06.07.08
Pharmacies de Garde.....	3237
Service Régional déminage	03 26 63 20 09
Urgence gaz naturel	0 800 47 33 33

Bonne période estivale à tous !



VOI 16-84 : circulation restreinte entre 8h30 et 17h, stationnement interdit au droit des travaux rue Cave l'Abbé jusqu'au 16 décembre 2016 ;

Messes & permanences

Dimanche 07 Août : 11h

Dimanche 14 Août : 11h

Horaires des permanences au presbytère

4, Place de l'Eglise

le mardi de 9h30 à 11h

le samedi de 10h à 12h

☎ 03.26.48.00.06

**Prochain bulletin
septembre 2016**



Informations municipales

> DESHERBAGE DANS LA VILLE

La Commune de Fismes, comme toutes les autres collectivités publiques, n'est plus autorisée à utiliser des produits phytosanitaires de type désherbant chimique, depuis 2015, dans le souci de préserver l'environnement.

Par conséquent, la Commune recherche d'autres procédés techniques pour assurer le désherbage de la Commune qui soient compatibles avec les finances de la Commune.

Aucune « solution miracle » n'existe, et il est nécessaire pour les services municipaux de s'adapter progressivement à la nouvelle situation.

Entre temps, comme le règlement sanitaire départemental de la Marne, il est rappelé que les habitants, locataires ou propriétaires, acteurs économiques ou particuliers, ont la charge d'assurer un « entretien satisfaisant » aux abords des constructions qu'ils habitent - dont le désherbage du trottoir au droit des bâtiments qu'ils occupent.

La bonne compréhension de tous permettra à la Commune de rester d'aspect agréable, comme le fleurissement y contribue déjà de manière importante, comme chacun peut le constater.

> VOIES DEPARTEMENTALES

Rabotage & enrobés

Du 02/08 au 04/08/16 : travaux sur la chaussée route de Chéry Chartreuve – rue du Stade Audibet – route de Longueval – rue Dambreville.

> ROUTE NATIONALE 31

Rabotage & enrobés

Du 22/08 au 24/08/16 : travaux sur la chaussée (circulation et stationnement interdits) entre le giratoire d'entrée de ville venant de Soissons et le giratoire du Stade Municipal.

Du 25/08 au 27/08/16 : travaux du giratoire du Stade Municipal (circulation alternée).

Toute difficulté peut être signalée en Mairie.

> SYCOMORE

Les déchetteries de Fismes, Ecueil, Gueux, Muizon et Jonchery-sur-Vesle seront fermées les : **Lundi 15 août 2016**

Informations : 03 26 83 06 60

sycomore51@orange.fr

> RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes, garçons ou filles, ayant atteint l'âge de 16 ans sont priés de se présenter en Mairie pour se faire recenser. Ils doivent se munir de leur pièce d'identité et du livret de famille des parents. Cette démarche peut être réalisée également sur le site internet de la ville : fismes.fr à la rubrique « vos demandes en ligne » « vos services publics » « demande d'inscription recensement citoyen obligatoire ».

> SUEZ LYONNAISE DES EAUX

Nous vous informons du passage des agents chargés du relevé des compteurs d'eau à **partir du Mercredi 10 Août 2016.**

> PROGRAMME CULTUREL

Le programme culturel est en cours de réalisation. Il sera distribué aux Fismois fin août et disponible à cette date aux endroits habituels.

Des nouveaux abonnements pour la saison 2016-2017 seront en vente également à cette date.

> BRULAGE DECHETS VERTS

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement. Des solutions alternatives adaptées existent, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage (compostage domestique, broyage, paillage ou déchèterie).

> BRUITS DE VOISINAGE

Les activités de jardinage et de bricolage, peuvent si elles sont excessives troubler les relations du « Bien vivre ensemble ». Le bruit est l'une des nuisances les plus traumatisantes et, souvent, la plus facile à éviter. Il est rappelé que toutes les activités provoquant des bruits de voisinage son réglementées par l'arrêté Préfectoral du 10 Décembre 2012, et par l'arrêté Municipal du 20 Janvier 2011, que vous pouvez consulter en ligne sur www.fismes.fr ou dans le hall de la Mairie.

Ces arrêtés stipulent notamment qu'aucun engin bruyant ne peut être utilisé les dimanches et jours fériés. **Ces travaux bruyants d'extérieur sont possibles aux horaires suivants :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14 h 00 à 19h30

- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

> RENTREE SCOLAIRE

Prérentée des enseignants le mercredi 31 août 2016.

Reentrée des élèves le jeudi 1^{er} septembre 2016

Etat civil

Décès :

4 juillet : Dominique PÉRIN

6 juillet : Micheline THUBÉ ép MOUTTE

8 juillet : Madeleine LEPEN ve BAKALEC

Mariage :

9 juillet :

Stéphane LESUEUR – Amandine FRATINO

Jonathan LIÉVEAUX – Anaïs DE ALMEIDA

30 juillet : Claude MOREAUX – Jessica MARTEAU

IPNS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Services & permanences

Permanences en Mairie :

Urbanisme

Judi de 14h à 17h sur rendez vous

Médiateur

Le 3^{ème} lundi du mois sur inscription en mairie

Avocat

Le 1^{er} lundi du mois sur inscription en mairie

Ecole Municipale de Musique

Permanence en période scolaire les mardis et jeudis de 13h à 16h

☎ 03 26 48 09 81

ecole.musique@fismes.fr

Médiathèque Municipale Albert Camus

Place Albert Camus

☎ 03.26.83.06.59

Courriel : mediatheque@fismes.fr

Mardi, Jeudi, Vendredi : 16 h - 19 h

Mercredi : 14 h - 19 h

Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h.

Mission Locale Rurale du Nord Marnais

☎ 03.26.48.86.38

missionlocale@mlruraledunordmarnais.fr

Place Albert Camus

Lundi 14h30-17h30

Du Mardi au Vendredi : 8h30 – 12h

et 14h – 17h30

Office de Tourisme

28 Rue Letilly

☎ 03.26.48.81.28

office.fismes@wanadoo.fr

www.fismes-tourisme.fr

Du mardi au vendredi 9h -12h30 et 14h-17h30

Le samedi 9h-12h30 et 14h-16h30

CLIC

12 bis rue des Chailleaux

☎ 03.26.48.95.86

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h

à 17h (informations diverses pour les personnes + 60 ans)

MARS lundi de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h

Dans les locaux de la gendarmerie

PERMANENCES DANS LES LOCAUX DE LA CSD

15 fg de Soissons

☎ 03 26 48 07 08 csdfismes@marne.fr

CPAM : vendredi de 9h à 12h

CARSAT : 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h

sur RV ☎ 03 26 84 41 20

MEDIATION FAMILIALE : sur RV

☎ 03 26 88 41 55

CIDFF (droits femmes et famille) 1^{er} et 3^{ème}

vendredis du mois de 14h à 17h sur RV

☎ 03.26.65.05.00

MDPH : le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h

à 16h

CONSULTATION JEUNES ENFANTS :

mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30 sur RV

ACCUEIL PARENTS ENFANTS :

Mardi de 9h15 à 11h15

Communauté de Communes :

☎ 03 26 83 06 60

Sycomore :

☎ 0800 500 373

Déchèterie :

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Les lundi, mardi, vendredi, samedi : 9h-12h et

14h-18h

Les mercredi et jeudi : 14h-18h

CICAS à Reims:

Sur RV du lundi au vendredi 8h30-18h /

16 Rue Pingat ☎ 0820 200 189